

# ÉLOGIE-SIEMP LE MAG' #7



**Élections des  
représentants  
des locataires**

-page 5-

**Zoom sur les  
aides financières**

-page 6-

**L'assermentation  
au service de  
la tranquillité**

-page 12-

28 rue Lakanal - 90 rue de la Croix Nivert - Paris 15<sup>e</sup> / 98 rue des Dames - Paris 17<sup>e</sup> / 198 rue Raymond Losserand - Paris 14<sup>e</sup>

# Un toit en partage

Tout savoir sur la cohabitation  
intergénérationnelle

## TENTEZ L'EXPÉRIENCE DE LA COHABITATION AVEC UN JEUNE !

Si vous êtes locataire parisien de 65 ans et plus, avez une chambre de libre, et avez envie d'accueillir un jeune, vous pouvez tenter la cohabitation solidaire et ainsi bénéficier d'une participation aux charges courantes.

Un jeune chez soi, c'est une présence rassurante, des moments de partage et de convivialité et, si vous le souhaitez, une entraide au quotidien.

Nous vous accompagnons avec l'aide de 2 associations, en partenariat avec la Ville de Paris et la Caisse d'Assurance Retraite. Ces associations offrent un service personnalisé pour trouver le jeune qui permettra une cohabitation réussie.

Si vous êtes intéressé(e) et souhaitez plus d'informations, vous pouvez contacter votre conseillère sociale ou l'une de ces 2 associations :

**Le Pari Solidaire**  
au 01 42 27 06 20  
contact@leparisolidaire.fr  
www.leparisolidaire.fr

**Ensemble 2 Générations**  
au 07 84 44 27 41  
c.garnier@ensemble2generations.fr  
www.ensemble2generations.fr



## Sommaire

Édito	4
Élections des représentants des locataires : les résultats	5
<b>Zoom sur les aides financières</b>	<b>6</b>
Un partenariat entre Emmaüs Défi et Élogie-Siemp	10
L'assermentation au service de la tranquillité des résidents	12
Des locaux habillés pour un tri maîtrisé !	14
À votre rencontre : le blog du tri au quotidien	15
Bonne année !	16

Élogie-Siemp Le Mag' est édité par Élogie-Siemp • 8 boulevard d'Indochine à Paris 19<sup>e</sup> • RCS Paris B 552 038 200 •  
Tél. : 01 40 47 55 55 • communication@elogie-siemp.paris • Directrice de la publication : Valérie de Brem • Rédaction  
et réalisation : Direction de la communication • Crédits : Anais Profit, Mehrak, V. Baillais • Impression : Willaume Egret •  
Imprimé sur papier issu de forêts gérées durablement • Janvier 2019

# édito

Une très belle année 2019 !

Nous démarrons cet éditorial en vous présentant nos vœux et en vous souhaitant le meilleur pour cette année qui débute.

Ce premier numéro de l'année 2019 du magazine des locataires est riche des actions passées et à venir.

Parce que ce magazine se doit d'être le reflet de la vie au quotidien dans vos résidences, les sujets évoqués sont nombreux et divers.

Parce que nous ambitionnons de vous apporter des réponses claires aux questionnements qui sont les vôtres, vous y trouverez des informations pratiques sur les aides financières auxquelles vous pouvez avoir droit.

Parce que la sécurité dans les résidences, le respect d'autrui et la lutte contre les incivilités sont des préoccupations quotidiennes, nous évoquons dans ces pages l'expérimentation d'assermentation de nos collaborateurs.

Informé, expliqué, accompagné, témoigné, ce magazine se doit de remplir de nombreuses missions et sans plus attendre, nous vous invitons à les découvrir dans ce nouveau numéro.

Bonne lecture !



**Danièle Premel**  
Présidente



**Valérie de Brem**  
Directrice générale

VOUS  
ÊTES

CONCERNÉS,  
VOTEZ !

Le saviez-vous ?



## Élections des représentants des locataires : les résultats

*Le 11 décembre 2018, ont été élues représentantes des locataires pour les quatre prochaines années (2019 - 2022) :*

*Michèle MOINDREAU – SLC-CSF  
Frédérique LECOCCQ – CNL*

### Synthèse du vote

Nombre d'électeurs inscrits	Nombre de votants	Taux de participation
14 464	2 189	15,13 %

### Voix recueillies par les listes candidates

Nom de la liste	Nombre de suffrages recueillis	Pourcentage de voix recueillies
SLC-CSF	665	31,43 %
CNL	657	31,05 %
CLCV	401	18,95 %
DAL-HLM	393	18,57 %

*Un grand merci à vous !*



## ZOOM SUR LES AIDES FINANCIÈRES

*Les dépenses liées à votre installation sont plus importantes que prévues ?  
Vous rencontrez des difficultés pour payer votre loyer et l'entretien de votre logement ?  
Des aides financières existent pour vous aider à boucler votre budget.*

### À SAVOIR

La plupart de ces aides sont versées sous conditions et peuvent varier selon certains critères tels que votre niveau de ressources financières, la composition de votre famille, votre âge, votre situation d'emploi, votre lieu d'habitation, etc. Pour les aides attribuées par la Ville de Paris, il peut être demandé de résider à Paris depuis au moins 3 ans sur les 5 dernières années. Certaines ne sont pas toutes cumulables, et d'autres nécessitent une actualisation régulière de votre dossier. Il est important de bien se renseigner et de faire vos demandes le plus rapidement possible. N'hésitez pas à en discuter avec les collaborateurs du service social d'Élogie-Siemp.

## 1

### VOUS AVEZ DES DIFFICULTÉS À PAYER VOTRE LOYER ?

L'**Aide Personnalisée au Logement (APL)** et l'**Allocation de Logement Sociale (ALS)** proposées par la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) sont là pour vous aider chaque mois à payer votre loyer.

À Paris, plusieurs aides supplémentaires existent et sont versées par le Centre d'Action Sociale de la Ville de Paris (CASVP). Il en est ainsi de l'aide **Paris Logement** qui peut concerner les familles nombreuses, monoparentales, etc.

Il existe également l'**Allocation Logement Complémentaire** de la Ville de Paris (ALCVP), réservée aux personnes bénéficiant du RSA, selon le montant de leur loyer.

#### + D'INFOS SUR

[www.caf.fr](http://www.caf.fr)  
[www.paris.fr/aidesaulogement](http://www.paris.fr/aidesaulogement)

## 2

### VOUS AVEZ UN LOYER IMPAYÉ ET VOUS NE SAVEZ PAS QUOI FAIRE ?

*En cas de non règlement d'un loyer, celui-ci est considéré comme impayé. N'attendez pas pour régulariser cette situation anormale dans les plus brefs délais.*

Prenez contact avec votre chargé.e de clientèle dès que vous avez un impayé. Un plan de remboursement, aussi appelé plan d'apurement, sera alors mis en place pour une durée déterminée.

Vous pouvez également prendre rendez-vous avec nos conseiller.ère.s sociales.aux pour vous accompagner et vous orienter. Ils vérifieront que vous bénéficiez de toutes les aides auxquelles vous avez droit et pourront aussi mobiliser les dispositifs existants, tel que le **FSL maintien**, permettant de rétablir la situation. Dans certains cas, une mutation dans un logement avec un loyer moins élevé peut être proposée.

La Commission de prévention des expulsions, mise en place depuis quelques années, a pour rôle principal de privilégier toute solution alternative à l'expulsion pour chaque dossier examiné.

#### + D'INFOS EN APPELANT

Élogie-Siemp - contact au 01 40 47 55 55



4

## VOUS N'ARRIVEZ PAS À PAYER VOS FACTURES D'ÉNERGIE ?

**Le Chèque Énergie**, c'est une aide de l'État, qui remplace les tarifs sociaux de l'énergie. Le montant du chèque varie selon le niveau de revenus et la composition du ménage. Envoyé automatiquement à toutes les personnes éligibles, il était de 150 € en moyenne en 2018. Il est destiné à vous aider à payer vos factures de gaz et d'électricité.

À Paris, **l'allocation Paris Énergie Familles**, si vous y avez droit, est versée directement au fournisseur d'énergie une fois par an.

**Les aides FSL Énergie Préventive ou Curative** peuvent également permettre aux ménages en grande difficulté de payer leur fournisseur d'énergie.

### + D'INFOS SUR

[www.chequeenergie.gouv.fr](http://www.chequeenergie.gouv.fr)  
[www.paris.fr/services-et-infos-pratiques/aides-et-demarches/aides-allocations-et-subsidations/aides-au-logement-3827](http://www.paris.fr/services-et-infos-pratiques/aides-et-demarches/aides-allocations-et-subsidations/aides-au-logement-3827)

8

3

## DES DIFFICULTÉS À VERSER VOTRE DÉPÔT DE GARANTIE, BESOIN D'UN COUP DE POUCE POUR VOTRE INSTALLATION ?

**L'avance Loca-Pass**, mis en place par Action Logement, vous permet de financer entièrement votre dépôt de garantie à la signature de votre bail, par le biais d'un prêt à 0%. Elle concerne les salariés et pré-retraités du secteur privé, ainsi que les jeunes de moins de 30 ans.

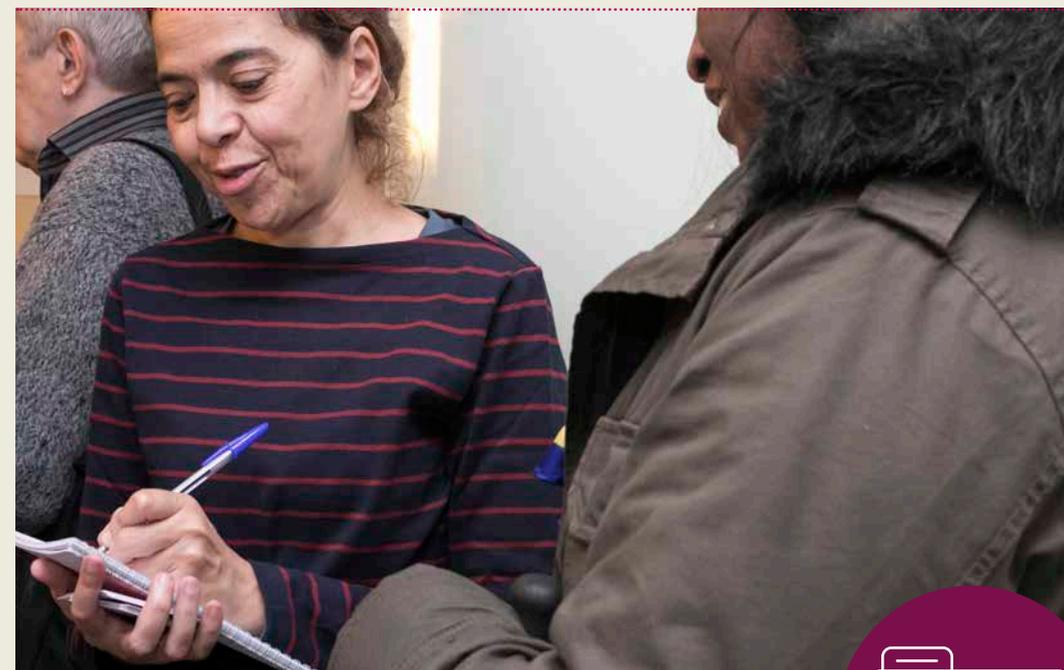
**L'aide Accès dans les lieux** du Fonds de Solidarité pour le Logement (FSL) peut également vous aider à financer votre dépôt de garantie, assurer le paiement de votre premier loyer et de vos charges, et participer à vos frais d'installation ou de déménagement.

**Un prêt de la CAF** peut vous être accordé pour régler vos frais d'installation (assurance habitation, ouverture des compteurs d'eau et d'électricité, etc.). Dans certains cas, vous pouvez également bénéficier **d'une prime de déménagement** versée par la CAF.

### + D'INFOS SUR

[www.actionlogement.fr](http://www.actionlogement.fr)  
[www.anil.org/lanil-et-les-adil/votre-adil](http://www.anil.org/lanil-et-les-adil/votre-adil)  
[www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F14128](http://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F14128)

9



Pour estimer tous vos droits aux aides au logement et bien plus encore, vous pouvez utiliser le simulateur en ligne disponible sur [www.mes-aides.gouv.fr](http://www.mes-aides.gouv.fr).





En présence de Rémi TRICART, Directeur d'Emmaüs Défi ; de Valérie de BREM, Directrice générale d'Élogie-Siemp ; de Séverine GUY, Adjointe au Maire du 19<sup>e</sup> ; et des équipes d'Emmaüs Défi, de la mairie du 19<sup>e</sup> et d'Élogie-Siemp.

## UN PARTENARIAT ENTRE EMMAÜS DÉFI ET ÉLOGIE-SIEMP



La convention de partenariat signée le 23 novembre 2018 entre Emmaüs Défi, association reconnue d'intérêt général, et Élogie-Siemp, a deux objectifs. Elle vise d'une part, à aider des nouveaux locataires d'Élogie-Siemp en situation de précarité à équiper leur premier logement pérenne et, d'autre part, à proposer des passerelles d'emplois pour des personnes en insertion.

### L'AIDE À L'ÉQUIPEMENT

Les personnes en situation de précarité qui accèdent pour la première fois à un logement pérenne peuvent équiper leur logement grâce à la Banque Solidaire de l'Équipement (BSE) d'Emmaüs Défi.

L'accès au logement signifie déjà beaucoup mais son aménagement est une charge supplémentaire qu'il est parfois difficile d'assumer.

La BSE propose des produits neufs à un coût moindre, pour que chaque personne puisse s'équiper convenablement et ne plus vivre dans des pièces vides. Il est possible d'acheter des meubles, de l'électroménager, de la décoration, etc., de première main, pour se sentir vraiment chez soi.



#### La poursuite d'une action déjà engagée depuis 2017

Depuis 2017, 118 ménages locataires au sein du parc Élogie-Siemp ont équipé leur nouveau logement grâce à la BSE d'Emmaüs Défi.

Cette convention de partenariat offre l'occasion de formaliser cet engagement et d'envisager un déploiement plus large.

### DES PASSERELLES D'EMPLOI

Emmaüs Défi et ses chantiers d'insertion permettent l'accueil sans condition, de toutes les personnes en insertion, qui expriment la volonté de travailler, car l'emploi est un levier essentiel pour sortir de la précarité économique et sociale. Les salariés ont pour activité principale de collecter les dons auprès des particuliers, de les trier et, dans les cas possibles, de les valoriser pour la vente dans les magasins Emmaüs.

Élogie-Siemp propose de développer des passerelles d'emplois avec les chantiers d'insertion d'Emmaüs Défi en proposant l'accueil de personnels en stages d'immersion.



#### Une contribution au travail des équipes en insertion

Élogie-Siemp a également fait appel aux ReCréateurs d'Emmaüs Défi pour réaliser le mobilier des espaces d'accueil de la direction territoriale Sud qui a emménagé dans des nouveaux locaux en décembre dernier.

Les ReCréateurs d'Emmaüs Défi s'inscrivent dans la thématique de la revalorisation du matériau bois et du textile grâce à des démarches de réemploi qui s'intègrent dans l'économie circulaire et qui favorisent l'insertion professionnelle des personnes en situation de grande précarité.

### VOUS NE POUVEZ PAS BÉNÉFICIER DE LA BSE MAIS VOUS AVEZ BESOIN D'AIDE POUR AMÉNAGER VOTRE LOGEMENT ?

Après avoir réglé tous les frais liés à la signature de votre bail, à votre déménagement et à vos premières factures, il peut être compliqué d'équiper correctement votre logement.

La CAF propose aux familles avec enfant de verser une aide financière, sous forme de prêt, pour leur permettre d'acheter des équipements de première nécessité comme les appareils ménagers (four, aspirateur, lave-linge, etc.), l'informatique (ordinateur, etc.) et le mobilier (tables, chaises, lit, etc.).

Le montant du prêt et ses conditions varient selon le département d'origine.

 **+ D'INFOS SUR**  
[www.caf.fr](http://www.caf.fr)





## L'ASSERMENTATION, AU SERVICE DE LA TRANQUILLITÉ DES RÉSIDENTS



**Le 6 novembre dernier, 13 collaborateurs d'Élogie-Siemp, dont 10 gardiens, 2 employés d'immeuble et un responsable habitat et cadre de vie, prêtaient serment devant le Tribunal d'Instance de Paris, afin de bénéficier du statut de « gardes particuliers assermentés » dans le cadre de leurs fonctions.**

### POURQUOI L'ASSERMENTATION ?

Ce dispositif vient renforcer les outils déjà en place et destinés à lutter contre les incivilités, tout en offrant une protection juridique aux collaborateurs face aux agressions verbales et physiques.

Tous volontaires dans cette expérimentation, ils ont suivi une formation théorique obligatoire préalable dispensée par un organisme agréé par l'État. Il s'agit notamment d'acquérir des notions juridiques de base, de connaître les droits et devoirs du garde assermenté ainsi que les règles de déontologie et les techniques d'intervention.

Ils auront la possibilité à partir de 2019 et pour 5 ans, de constater par procès-verbal certains délits et contraventions portant directement atteinte aux propriétés d'Élogie-Siemp. Les procès-verbaux, qu'ils seront amenés à rédiger, seront envoyés directement au Procureur dans les 3 jours de la constatation.

Les faits constatés concernent une liste limitative d'infractions portant atteinte au patrimoine dont ils ont la charge. Ils devront avoir constaté eux-mêmes l'incivilité causant un préjudice et avoir identifié l'auteur.

### LES AVANTAGES DE L'ASSERMENTATION SONT MULTIPLES :

- La prévention des incivilités est accentuée,
- La parole des collaborateurs de proximité est renforcée,
- Le collaborateur assermenté reste décisionnaire de verbaliser ou pas, selon les circonstances,
- Le dépôt de plainte au Commissariat n'est plus nécessaire si l'auteur de l'incivilité est identifié.

### LES INFRACTIONS RELEVÉES CONCERNENT 3 DOMAINES PRINCIPAUX :

#### ...les troubles de jouissance :

- Les jets, dépôts ou abandon de déchets et d'objets hors des poubelles,
- Les nuisances sonores portant atteinte à la tranquillité du voisinage,
- Les divagations d'animaux dangereux.

#### ...les atteintes au patrimoine :

Les destructions et dégradations de biens.

#### ...les atteintes à la personne :

Les injures et menaces à l'encontre des collaborateurs.

Après la phase test, le bilan permettra d'arbitrer sur les conditions futures du dispositif.

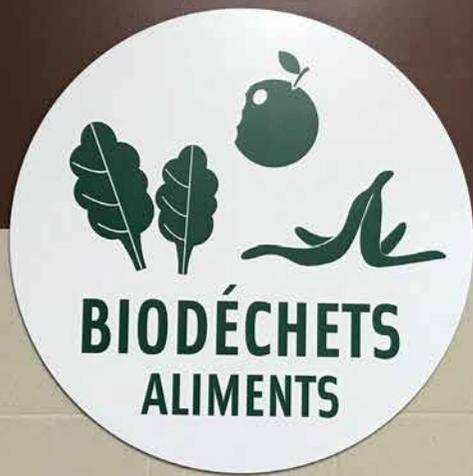
L'expérimentation concerne les arrondissements suivants :

8<sup>e</sup>, 9<sup>e</sup>, 11<sup>e</sup>, 12<sup>e</sup>, 15<sup>e</sup>, 16<sup>e</sup>, 19<sup>e</sup>, 20<sup>e</sup> et prochainement La Celle Saint-Cloud.

Les locataires des résidences concernées seront informés par un affichage dans les halls et les personnes assermentées porteront un badge.



Les 13 collaborateurs assermentés d'Élogie-Siemp



## DES LOCAUX HABILÉS, POUR UN TRI MAÎTRISÉ !

*Dans cet immeuble de la rue Gabriel-Lamé, dans le 12<sup>e</sup> arrondissement de Paris, les locaux de tri accueillent un bac supplémentaire, au couvercle marron, dédié à la collecte des bio déchets.*

14

Lancée il y a un peu plus d'un an, la collecte des bio déchets est mise en place dans les 2<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> arrondissements. Pour Élogie-Siemp, ce dispositif concerne 44 adresses dans le 12<sup>e</sup> et 7 dans le 2<sup>e</sup>. Il sera déployé par la suite sur l'ensemble des arrondissements parisiens.

Pour aller plus loin, sensibiliser les résidents et les inciter à mieux trier, nous avons habillé les locaux et installé une nouvelle signalétique sur un des deux locaux de tri. Les murs ont été peints en partie aux couleurs des couvercles et des pictogrammes clairs ont été apposés au-dessus des bacs de tri. D'ici quelques semaines, un bilan sera réalisé afin de mesurer l'efficacité de cette initiative.

### VOUS SOUHAITEZ EN SAVOIR PLUS SUR LE TRI ?

> consultez **la fiche pratique** « Le tri de vos déchets » disponible en agence ou sur votre espace locataire :  
[extranet.elogie-siemp.paris/publications\\_com.aspx](http://extranet.elogie-siemp.paris/publications_com.aspx)

> regardez **la vidéo** « Le tri de vos déchets » sur votre espace locataire :  
[extranet.elogie-siemp.paris/videos.aspx](http://extranet.elogie-siemp.paris/videos.aspx)

> Toutes ces informations sont également disponibles sur notre page **Facebook** :  
[www.facebook.com/elogiesiempidf/](http://www.facebook.com/elogiesiempidf/)



## À VOTRE RENCONTRE : LE BLOG DU TRI AU QUOTIDIEN

*Diminuer de façon drastique le volume des déchets non valorisés est une préoccupation constante en Île-de-France et notamment sur le territoire parisien.*

*Trier n'est pas encore un réflexe et c'est parfois un peu compliqué... Mais c'est utile, propre, écologique et cela peut réduire vos charges.*

### COMMENT FACILITER LE TRI DES DÉCHETS ? QUELLES SONT VOS ASTUCES OU VOS DIFFICULTÉS ? COMMENT MIEUX TRIER ?...

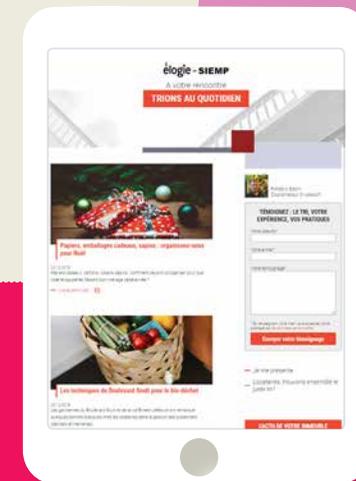
Autant de questions que vous vous posez et de conseils que vous pouvez donner, qui prendront place sur le site Internet dédié que nous ouvrons pour vous.

Sur ce blog « À votre rencontre », lieu de partage d'informations et d'expériences, vous pourrez poser des questions, poster des conseils et également lire des mini-reportages réalisés près de chez vous.

Alors à vos claviers et souris, et venez discuter avec Frédéric, votre blogueur, sur [www.avotrerencontre.com/elogie-siemp/](http://www.avotrerencontre.com/elogie-siemp/)

Inscrivez-vous en 2 clics et recevez les derniers articles du site, faites-nous part de vos expériences et de vos besoins en matière de tri.

*Ensemble,  
gagnons le Paris du tri !*



15

Ensemble,  
enchantons l'année 2019 !

—  
es



[www.elogie-siemp.paris](http://www.elogie-siemp.paris)